

ACTIVITE DES ENTREPRISES DE PROXIMITE AU 1ER TRIMESTRE 2024

L'érosion de l'activité se poursuit

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 24.05.16

Paris, 3 mai 2024

Contacts presse

Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Pauline Wicky
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
pwicky@u2p-france.fr

PAGE 1 SUR 2

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,7 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Après une fin d'année 2023 morose (-0,9%), **l'activité des entreprises de proximité a poursuivi sa baisse et a même légèrement empiré au cours du 1^{er} trimestre 2024 : -1,1% en volume** par rapport au 1^{er} trimestre 2023. C'est le résultat de la dernière enquête menée par l'Institut Xerfi¹ pour le compte de l'U2P.

Tous les secteurs représentés par l'U2P sont concernés, y compris les professions libérales (-0,4%) qui affichaient encore une progression de chiffre d'affaires fin 2023. **Les entreprises sans salarié sont les plus affectées, avec une contraction de 3,1% de leur activité, tandis que les entreprises de plus de 10 salariés parviennent à limiter la baisse (-0,1%).**

Le chiffre d'affaires des entreprises de proximité de la construction est en retrait de 1,5%, les travaux d'entretien-rénovation passant dans le rouge alors qu'ils compensent habituellement la moindre activité en construction neuve.

Le secteur de l'alimentation reste en zone négative (-1,9%) mais redresse la barre progressivement, probablement conforté par un niveau d'inflation qui se rapproche petit à petit de la normale. Les hôtels-café-restaurants sont à peine moins impactés (-1,1%) que l'ensemble du secteur alimentaire.

Les activités artisanales de la fabrication et des services connaissent également un début d'année défavorable (-1,0%), résultant de la baisse de chiffre d'affaires plus marquée des artisans des services (-2,1%).

Les professions libérales du droit enregistrent une activité en hausse de 1,5% alors que celles de la santé se contentent d'une progression de 0,6% et que les professions des techniques et du cadre de vie accusent un recul de 2%.

¹ Enquête réalisée à la demande de l'U2P par l'institut Xerfi Specific auprès de 7675 entreprises de proximité en avril 2024

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE
N° 24.05.16**

Paris, 3 mai 2024

Contacts presse

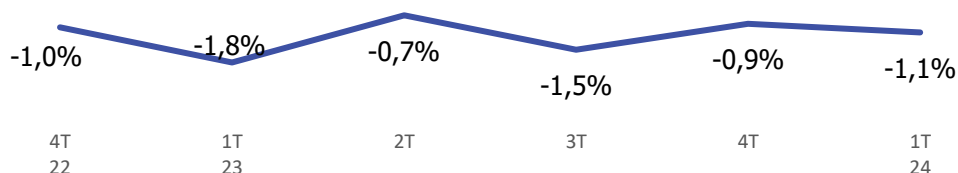
Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Pauline Wicky
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
pwicky@u2p-france.fr

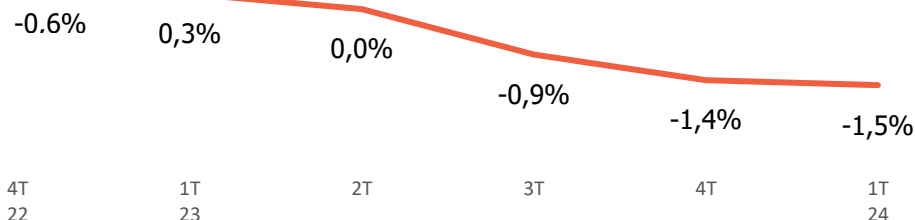
PAGE 2 SUR 2

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,7 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

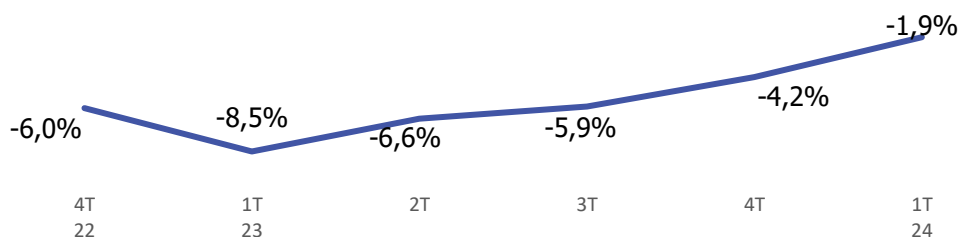
Évolution de l'activité des **entreprises de proximité**, en volume



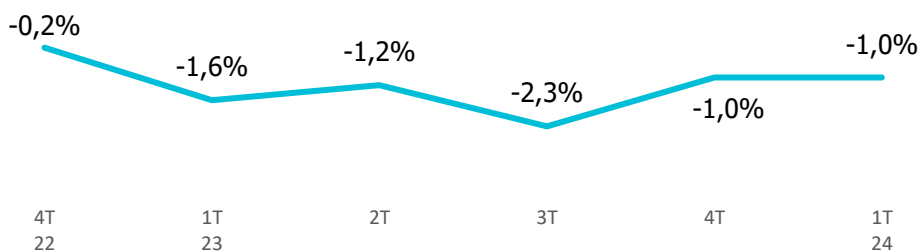
Évolution de l'activité des entreprises de proximité de la **construction**, en volume



Évolution de l'activité des entreprises de proximité de **l'alimentation**, en volume



Évolution de l'activité des entreprises de proximité de la **fabrication et des services**, en volume



Évolution de l'activité des **professions libérales**, en volume

